

## CULTURE ET SPORT

### Projets de la commission Jeunesse

En Septembre cette année, les jeunes du village ont été invités à répondre à un questionnaire concernant des activités culturelles que la Mairie pourrait mettre en place à leur attention. Tenant compte des réponses qui nous sont parvenues, nous sommes désormais en mesure de pouvoir orienter nos réflexions et nos recherches pour l'année 2022, tout en respectant les mesures barrières. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés lors de notre prochain bulletin municipal.

### Fêtes de Noël

L'équipe municipale avait imaginé et préparé l'organisation de moments festifs pour les enfants et les seniors du village. Malheureusement la situation sanitaire nous contraint cette année encore à renoncer à ce projet. Pour autant les enfants qui ont commandé des cadeaux au Père Noël de la Municipalité pourront venir les chercher le lundi 20 décembre à 17h à la salle de l'école. Il paraît même que le Père Noël fera un détour par Cassagnes à cette occasion. Les seniors recevront la visite de conseillers municipaux, les bras chargés de bonnes choses, le lundi mercredi 29 décembre en fin d'après-midi. Il sera évidemment possible aux absents de venir récupérer les cadeaux auprès de la secrétaire de mairie à partir du 30 décembre.

### Vie du village



-Le Foyer rural organise une rifa le samedi 25 décembre à 16 h.

-L'association « Ceux de notre âge » propose de se retrouver le dimanche 30 Janvier pour partager un bon moment en dégustant la Galette des Rois. L'animation sera assurée par le groupe « Les cœurs d'artichauts ». Si les mesures sanitaires le permettent le repas annuel devrait avoir lieu en Mars 2022.

L'association communiquera les propositions après leur réunion de début d'année.

-L'association de théâtre Désir Dézar propose un ou deux cours de théâtre par semaine, improvisation, textes modernes et classiques, pour tous les âges. Contacter Virginie CHOPIN.

-Le Pétanque club Cassagnes (PCC) a organisé plusieurs concours au village durant l'été, certains payants, d'autres gratuits ...avec une dizaine d'équipes engagées à chaque fois, bonne après-midi ou soirée de convivialité, certaines autour de pizzas réalisées par le Bar de Cassagnes. L'ambiance a été très sympathique. Cette année nous avons accueilli de nouveaux licenciés pour participer au CDC, et le club risque donc d'engager 3 équipes dans l'avenir ... Pour l'hiver nous allons faire des entraînements et ceux qui désirent venir jouer sans contraintes sont les bienvenus, il suffit d'appeler José Da Silva ou Olivier Pujol pour communiquer vos téléphones afin que nous puissions vous informer des dates et horaires. Aux beaux jours en 2022, le PCC réorganisera des concours ; les dates seront arrêtées plus tard... Pour les joueurs voulant participer au CDC il faudra une licence et les inscriptions se feront le 11 Décembre 2021 à 14h au club de pétanque suivies d'un entraînement. Il est possible qu'en même temps que les soirées belotes soient organisées en parallèle des soirées pétanque, suivant le climat.

**Le bar des Capitelles** vous propose tous les dimanches un après-midi JEUX DE SOCIÉTÉ, partir de 15h. Ouvert à tous, petits et grands, petite gourmandise offerte !

Un nouveau bénévole à la **Bibliothèque communale** ! Pascal COUPEZ assurera en 2022 une permanence tous les samedis après-midi de 15 à 19h. La bibliothèque sera fermée les deux dernières semaines de 2021.

## SERVICES DE LA MAIRIE

La commune de Cassagne dispose d'un site Internet officiel, tenu à jour de toutes les informations importantes : [www.mairie-cassagnes66.com](http://www.mairie-cassagnes66.com)

De nombreux supports d'information sont disponibles à l'accueil de la mairie, venez les consulter ! Une suggestion ou une remarque ? N'hésitez pas, la secrétaire de mairie Carole MICHAULT tient un cahier de parole citoyenne à votre disposition.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES : Les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022 sont invités à se faire recenser avant le 31 décembre 2021 à la mairie aux heures d'ouverture.

Mairie de Cassagnes - 6 rue des Capitelles - 66720 Cassagnes  
Téléphone : 04 68 84 51 94 / courriel : [mairiedecassagnes@wanadoo.fr](mailto:mairiedecassagnes@wanadoo.fr)  
Site Internet : <https://www.mairie-cassagnes66.com/>

Si vous souhaitez être informé des actualités de Cassagnes, inscrivez-vous après de la mairie.  
La mairie de Cassagnes est ouverte du lundi au jeudi, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.



## BULLETIN MUNICIPAL DE CASSAGNES

### N°3 - 4ème trimestre 2021



## LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

Nous vivons une période assez perturbée mais il faut garder confiance, les fêtes de fin d'année approchent et je souhaite qu'elles vous apportent de la joie et l'envie de repartir du bon pied.

Le conseil municipal travaille à faire avancer les projets pour la commune. Cependant rien ne peut se faire sans vous, je compte donc sur tous les cassagnols pour faire preuve de civisme et de solidarité. Vous avez pu constater que le coût des ordures ménagères est en augmentation. Seul le tri pourra limiter un coût trop important. Il y a toujours des problèmes de stationnements gênants.

C'est tous ensemble que nous pouvons maintenir notre village comme un espace convivial et agréable à vivre.

Jean Marie MAROT



Jean Marie MAROT

Maire de Cassagnes  
Conseiller Communautaire

## TRAVAUX ET AMENAGEMENTS

### Captage d'eau

Lors de la tempête Gloria, une énorme quantité d'eau s'est déversée dans la rivière, a emporté une partie de l'enrochement et a endommagé partiellement le puit et le drain en aval du barrage, où l'on capte l'eau.

Le Conseil départemental a engagé des travaux d'enrochement depuis le mois de septembre, pour sécuriser la digue sous le barrage. Malheureusement ces travaux nous condamnent le puit et le drain en aval. Nous allons devoir capter l'eau par la prise directe dans le barrage (par la tour) mais cette eau est beaucoup plus turbide que celle du puit

Une étude afin d'améliorer et de renforcer la filtration (filtre à charbon, filtre à sable, nouveau turbidimètre, etc.) est en cours.

En parallèle, la commission syndicale de production d'eau potable de Belestia-PMDCU lance également une étude pour la recherche d'eau profonde. L'entreprise Géo Pyrénées a été sélectionnée pour étudier plusieurs sites et forer afin d'essayer de trouver de l'eau de bien meilleure qualité et en quantité suffisante.

Deux dossiers de demande de subvention vont être déposés, pour l'amélioration de la filtration et pour la recherche d'eau profonde qui devraient couvrir 80 % des dépenses. Lors la prochaine réunion publique Albert DELONCA pourra nous donner des chiffres plus précis.

### Voiture électrique communale

Pour les déplacements des employés municipaux, la commune, profitant des subventions accordées, a acheté une voiture électrique, une Renault Zoé qui sera livrée le 14 janvier 2022.

### Appel à projet biodiversité

Le département a lancé l'appel à projet « intégrer la nature en ville » en juillet 2020 afin d'accompagner les collectivités dans la réalisation d'opérations de renaturation en milieu urbain.

La municipalité souhaite en effet réhabiliter deux terrains laissés en friche, l'oliveraie à côté du cimetière et la petite dépression bordée de pins, située en face de la cave coopérative, rue de la Carrerade.

Au-delà de la renaturation de ces sites, ces aménagements favoriseront l'accueil et le développement de la faune et la flore locales, contribueront à la régulation des eaux pluviales, participeront à l'embellissement du village et concrétiseront une action de pédagogie permettant aux habitants (et surtout aux enfants) de (re)découvrir toute une biodiversité ordinaire.

Dans ce cadre la commune de Cassagnes a déposé un dossier qui a été retenu lors de la première phase et a pu bénéficier de l'accompagnement et de l'expertise d'une paysagiste missionnée par le Département. Suite à cet accompagnement l'opération a été affinée et nous avons sollicité un soutien financier qui a été accepté le 25 novembre dernier à hauteur de 12 000 €.

### Terrain des Hyères

Les travaux d'arrachage et de renouvellement des arbres débuteront courant janvier. A cette occasion le grillage sera remplacé et un filet posé au-dessus pour rajouter de la hauteur et sécuriser les ballons.

Des jeux au sol thermocollés seront installés en cours d'année.



## DECHETS

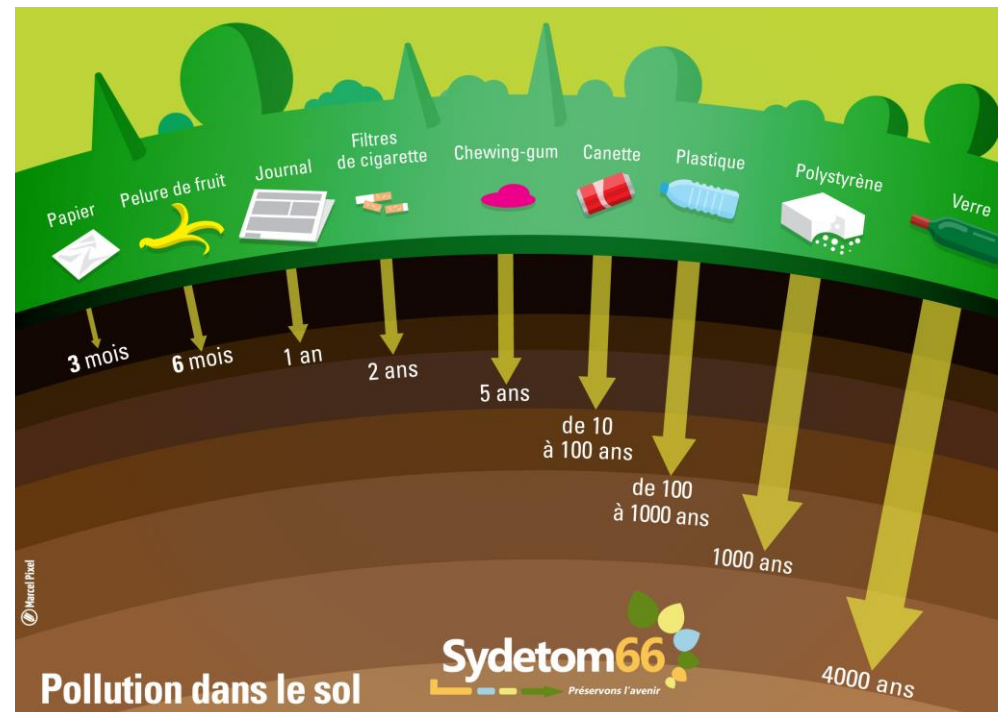
### Plateforme de stockage/broyage des déchets verts de Cassagnes

D'ici quelques années les déchetteries ne traiteront plus les déchets verts, la mairie a donc pris la décision de créer sa propre plateforme de traitement sur un terrain situé face au cimetière.

Pour son fonctionnement un pancartage ainsi qu'une réglementation "affichage en mairie" ont été réalisés.

Attention à bien trier les déchets, troncs et branches supérieures à 4 cm, résineux, autres.

Ne pas jeter autre chose que des déchets verts, pour la sécurité du personnel et des machines.



### Recyclage : désormais tous les emballages se trient !

Cette simplification du geste de tri provoque un nouvel afflux de produits dans votre bac jaune, il est donc recommandé de compacter tout ce qui peut l'être sans toutefois emboîter différentes matières entre elles.

Ecraser les bouteilles d'eau ou les boîtes cartonnées de vos produits préférés réduira jusqu'à 30% le volume de votre bac jaune, autant de place gagnée en attendant la prochaine levée.

### Mais pour que tout ce beau petit monde retrouve une deuxième vie, il faut bien trier ses déchets.

#### Que mettre dans la poubelle jaune à Cassagnes :

- Tous les papiers, cartons et magazines – éviter de les froisser.
- Tous les emballages : inutile de les laver, il suffit de bien les vider, ne pas les emboîter ni les enfermer pas dans un sac
- Les bouteilles : à écraser pour gain de place.
- Les cartons : à plier (éviter de les couper en petits morceaux) s'ils sont trop volumineux, les porter à la déchetterie.
- Le papier aluminium, les dosettes de café (en aluminium ou en plastique) et les plaquettes vides de médicaments.
- Les sachets en plastique mis à disposition dans les rayons de fruits et légumes sont désormais recyclables - ils doivent être vidés avant de rejoindre le bac jaune.
- Les barquettes en polystyrène emballant le poulet, la viande ou le poisson.
- Les boîtes à pizzas à condition qu'elles ne soient pas trop souillées et bien vidées.

#### Que deviennent-ils ?

Tous les déchets d'emballages sont acheminés et traités au centre de tri de Calce où ils sont séparés selon leur nature puis compactés en « balles » qui vont alimenter des usines pour redevenir de nouveaux matériaux et avoir une nouvelle vie.

Les barquettes et canettes en aluminium sont transformées en bloc-moteur, radiateurs, semelles de fer à repasser, ...

Les boîtes de conserve en acier sont recyclées en de nouvelles boîtes, pièces moteur, fers à béton, poutres, ...

Les emballages plastiques sont broyés, puis fondus et transformés en tubes, tuyaux, peluches, fibres textiles, ...

Les papiers et les cartons sont dissous dans l'eau pour être désancrés et transformés en pâte à papier.

Les cartons d'emballages sont recyclés en papier essuie-tout, papier hygiénique, kraft ou carton.

Tout ce qui n'est pas recyclé est incinéré : l'usine d'incinération comporte 3 fours et une chambre de postcombustion.

Dans le four, les déchets subissent une décomposition par la chaleur qui produit des gaz combustibles, brûlés à 800-900 °C dans la chambre de postcombustion. L'énergie est récupérée à la sortie du four grâce à un échangeur de chaleur, dans lequel circule de l'eau ou de la vapeur surchauffée. La capacité de traitement de l'incinérateur est de 240 000 Tonnes par an : il faut 5 à 7 tonnes de déchets pour obtenir l'équivalent d'une tonne de fioul ! A hauteur de 15 mW, soit l'équivalent de 5000 logements chauffés, l'utilisation de cette énergie à 90% renouvelable permet d'éviter l'émission de 3500 tonnes de CO par an.

L'énergie produite dans le centre de Calce chauffe l'hôpital de Perpignan, la clinique mutualiste la Catalane, une piscine, deux écoles de Perpignan et un industriel chocolatier.



## DES OISEAUX ET DES PLANTES...

### Hirondelles de fenêtre

Le 27 juin dernier, un recensement de nids d'Hirondelles de fenêtre a été réalisé sur le village de Cassagnes.

Cette initiative, indépendante des actions du Conseil Municipal, est une participation citoyenne de l'observation et de la préservation de la biodiversité. Les résultats de ces observations, sont transmises et étudiés ensuite par des scientifiques qui ont ainsi une multitude de données.

Malheureusement, et sans surprise, on constate que cette espèce, comme l'ensemble des oiseaux communs, est en net déclin depuis une trentaine d'années.

Il a été dénombré 79 nids occupés en 2021...contre 104 en 2007.

Une des causes de ce déclin, est que l'Hirondelle est intimement liée à l'activité humaine, et la modification de nos habitats (parois lisses, disparition des granges, des cavités murales, rénovations, etc.) influe directement sur sa présence dans nos villages.

C'est pour cela que la destruction des nids d'oiseaux (même vides et hors saison), est interdite depuis la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature et par les articles L 411-1 et suivants du code de l'environnement et par l'arrêté ministériel du 29/10/2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire.

Il est important de le rappeler car attention... ça pique : amendes qui peuvent atteindre 15 000 euros, 5 ans de prison !

Alors qu'avoir des Hirondelles avec nous, c'est tout bénéf !

-elle se nourrit exclusivement d'insectes qu'elle capture en plein vol (ces insectes qui nous agacent, la liste est longue...et moins on a d'oiseaux, de chauve-souris et plus on a d'insectes)

-elle ne s'attaque ni aux semences des potagers, ni aux fruits des vergers/vignes

-elle nous réveille le matin avec un chant mélodieux, juste avant les cloches de l'église (la panne de réveil n'est donc pas une excuse valable en cas de retard au boulot ou à l'école)

Le seul « hic », ce sont les traces de boue sur les murs et les fientes sous les nids qui apportent quelques désagréments selon leur situation. Il existe des solutions (mise en place de planchettes sous le nid).



Il est aussi possible d'installer au bon endroit, des nids artificiels sous les avancés de toit de vos maisons, car malheureusement, avec l'artificialisation des sols même en milieu rural, ces oiseaux peinent à trouver la boue nécessaire à recréer leurs nids.

Lors de travaux de rénovation, en cas de présence de nids (de n'importe quelle espèce), de chauve-souris (même combat !), faites-vous accompagner en prenant contact avec des associations naturalistes : la « Ligue Protectrice des Oiseaux » (LPO), le « Groupe Ornithologique du Roussillon » (GOR 66 à l'initiative de ce comptage).

Ou bien encore en faisant appel aux services de l'État avec le « Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement » (CAUE), service entièrement gratuit qui saura vous apporter des réponses.

La bonne surprise fut de constater une réelle adhésion de nombreux Cassagnols lors de cette modeste opération, nombreux sont celles et ceux qui ont apporté leurs anecdotes et leurs observations.

Il faut dire que l'Hirondelle de fenêtre est connue de tous, elle vit avec nous. Elles rythment les saisons et tout un chacun guette ses premières virevoltes en avril. Les voir ensuite se rassembler en masse sur les fils électriques, indique clairement que l'automne est proche.

Alors, pourquoi ne pas recommencer l'opération l'année prochaine, en incluant davantage d'habitants, en sensibilisant les plus jeunes ?

### Jardin d'aromatiques

L'avez-vous vu ? La fontaine du village a accueilli cette année des plantes aromatiques : thym, coriandre, menthe, persil, et ciboulette étaient au rendez-vous ! Cette initiative a permis d'embellir notre fontaine pour le bonheur des yeux mais aussi des papilles : la cueillette est mise à disposition de tous et chaque cassagnol était invité à venir y cueillir quelques brins ... Cette ressource pour vos plats de dernière minute sera renouvelée dès le printemps prochain !

### Le Parc Naturel Régional des Corbières-Fenouillèdes

Officialisé par décret le 4 septembre, ce PNR devient le 57ème en France et le 8e en Occitanie. Les 4 Défis du PNR :

1/ Faire de la Haute Valeur Patrimoniale préservée et reconnue des Corbières Fenouillèdes un moteur de développement.

2/ Viser une autonomie énergétique diversifiée et respectueuse de la haute valeur patrimoniale des Corbières Fenouillèdes et anticiper les conséquences du changement climatique.

3/ Construire un territoire « exemplaire » en termes d'aménagement durable répondant aux besoins actuels et valorisant les spécificités rurales.

4/ Amplifier et diffuser la vitalité et l'attractivité du territoire par une valorisation ambitieuse et solidaire de ses ressources et de ses talents.

En tant qu'adhérents à la charte du PNR voilà ce à quoi nous nous sommes collectivement engagés.

Cela signifie que nous pouvons développer des projets pour Cassagnes, accompagnés par l'équipe technique du PNR.

